

# Droit Institutionnel Des Collectivités Territoriales, De Leurs Groupements Et Droit De L'intercommunalité



Adaltys vous accompagne dans les problématiques que vous pouvez rencontrer dans le cadre du fonctionnement de vos collectivités territoriales (communes, département, région, Métropole de Lyon et Collectivité à statut particulier), mais également de vos groupements de collectivités territoriales (communautés de communes, d'agglomération, urbaines, Métropoles, Établissements Publics Territoriaux de la Métropole du Grand Paris, syndicat intercommunal, syndicat mixte, PETR et Pôle Métropolitain).

Nous vous accompagnons également lors de la création et de la mise en place de communes nouvelles ou de structures intercommunales (fusion de communauté et de Syndicats, transformation de communauté, scission de communauté, dissolution, etc...), lors de toute modification statutaire (retrait de membres, adhésion de nouveaux membres, etc...), mais également lors de transferts des compétences. Notre Cabinet vous permettra de déterminer la procédure idoine à mettre en œuvre pour garantir la réalisation de votre projet politique, et appréhender les impacts de telles procédures sur les personnels, les biens et les structures satellites.

Adaltys bénéficie également d'une expertise forte dans la détermination et la mise en œuvre des modes de coopération conventionnelle avec d'autres personnes morales de droit public (mécanismes de mutualisation, service commun, mise à disposition de service, groupement de commande, service unifié, etc...).

Adaltys a développé un savoir-faire reconnu en droit de l'intercommunalité et en matière de fonctionnement des collectivités territoriales et de leurs groupements. Notre cabinet conseille une clientèle variée, composée de communes, départements, régions, collectivités à statut particulier, établissements publics de coopération intercommunale, et syndicats mixtes.

Nos avocats expérimentés et disposant d'une forte notoriété sur ces thématiques, vous apporteront des conseils

opérationnels et pragmatiques pour faire face aux enjeux.